



# FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS DU MANITOBA

*Identification, accueil et accompagnement du parent de jeune enfant francophone*

## **Une approche systémique dès la naissance**

Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP)  
177, rue Eugénie, Winnipeg R2H

9 septembre 2009



# FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS DU MANITOBA

*Identification, accueil et accompagnement du parent de jeune enfant francophone*

## **Une approche systémique dès la naissance**

Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP)  
177, rue Eugénie, Winnipeg R2H

9 septembre 2009

**Cette étude a été élaborée par le consultant Jean-Pierre Dubé**  
204.782.3676  
jpdube@cnpf.ca

# Préface

La Coalition des services de garde à l'enfance du Manitoba est un organisme d'éducation publique et de soutien. Fondée en 1993 et incorporée en 2007, elle représente un large éventail de groupes et de personnes. La Coalition réunit présentement 55 organismes membres, entre autres des parents, des syndicats, des groupes de femmes, ainsi que la communauté des services de garde, les éducatrices et éducateurs, les chercheurs et le mouvement de justice sociale. Notre but est la création d'un système de services intégrés sans but lucratif et de haute qualité, pleinement accessible, financé par les fonds publics, fournissant au personnel de garde un salaire convenable et de bonnes conditions de travail.

Cette étude est un résultat du projet 2008-2009 de la Coalition manitobaine pour les services de garde à l'enfance, intitulé *Promotion de la sécurité économique et de la conciliation famille-travail pour les femmes manitobaines du milieu rural et du Nord*, financé par l'organisme Condition féminine Canada. Ce rapport, ainsi que le projet dans son ensemble, constitue une suite et un complément aux études précédentes sur l'impact social et économique des services de garde, incluant les services offerts dans les communautés franco-manitobaines. Nous avons démontré qu'un système universel de services de garde peut favoriser le développement économique local tout en renforçant la sécurité économique de la femme et en réduisant le conflit travail-famille, en particulier dans les communautés rurales et du Nord – en plus de soutenir le développement de l'enfant en milieu d'apprentissage et de garde.



## *Preface*

*The Child Care Coalition of Manitoba is a public education and advocacy organization, established in 1993. We are a broadly-based coalition of groups and individuals, incorporated in 2007. The Coalition currently has over 55 group memberships - including parents, the labour movement, women's groups, the childcare community, educators and researchers and organizations committed to social justice, among others. Our goal is a fully accessible, publicly-funded, non-profit system of comprehensive and high quality childcare, with worthy wages and good working conditions for childcare staff.*

*This report is one product of the Child Care Coalition's 2008 - 2009 action project ("Promoting Economic Security and Work-Family Balance for Rural and Northern Women in Manitoba), funded by Status of Women Canada Women's Program. This paper, and the larger action project, build on our previous social and economic impact studies of childcare, including childcare services in franco-manitoban communities. We have shown that a universal childcare system can promote local economic development while simultaneously enhancing women's economic security and reducing work-family conflict, particularly for rural and northern communities - in addition to supporting the children who participate in early learning and care settings.*

# Sommaire de l'Étude

## Mise en contexte

Cette Étude élaborée pour le compte de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba, grâce à un projet de la Coalition des services de garde à l'enfance du Manitoba et un financement de Condition féminine Canada, vise à mieux connaître l'appréciation des services de garde à l'enfance en milieu francophone. La mission de la Fédération est toutefois plus large que la question des services de garde : ses stratégies visent non seulement le développement de l'offre, mais aussi le développement de la demande, étant donné l'ample défi des transferts linguistiques chez les familles en situation minoritaire francophone.

L'orientation du projet a permis de documenter les besoins du parent d'enfant francophone, entre autres, en matière de service de garde. Principalement, ces besoins sont axés sur la pénurie de places, d'établissements et d'intervenants ainsi que sur l'amélioration des communications, en particulier avec le parent non francophone. On a découvert que le parent d'enfant francophone est doublement pénalisé par la pénurie de services.

La priorité de l'Étude demeure l'examen de solutions pour assurer la demande générale de services en français, avant même que se manifeste le besoin de garde. On a découvert que le parent francophone est non seulement mal servi mais aussi mal informé et surtout, qu'il n'est pas identifié comme client potentiel de services de langue française. On a donc cherché de pistes pour que le parent soit d'abord identifié et informé de services en français dès la grossesse. Les résultats suivants sont souhaités : que la famille soit ainsi accueillie et accompagnée par un centre de petite enfance et de la famille et que le jeune enfant ait accès à un service de garde francophone puis qu'il soit par la suite inscrit à une école française.

## Sondages et consultations

Deux processus ont été mis en place pour la collecte de données : un sondage (en versions française et anglaise) pour distribution via l'Internet dans les services de garde institutionnels et les centres de la petite enfance et de la famille; puis des groupes témoins pour rejoindre des clientèles cibles, soit diverses catégories de parents (immigrants, exogames, ruraux, d'enfants ayant besoin de soutien additionnel).

Un deuxième sondage s'adressant aux femmes a été effectué pour la collecte de données sur les bénéfices qu'elles tirent du service de garde francophone. Diverses consultations ont eu lieu et un groupe stratégique a été créé pour échanger sur l'orientation des principales recommandations. Enfin, une consultation a été faite avec l'Accueil francophone, un organisme voué à l'accompagnement d'immigrants de langue française au Manitoba.

Le sondage virtuel de nature générale a été distribué dans 15 garderies et centres de la petite enfance et de la famille. Un total de 48 sondages ont été remplis et retournés, la plupart par courriel. Le deuxième sondage sur les services de garde a été distribué dans six services et a généré 25 réponses.

## **Principales trouvailles**

Les répondants : 90 % des répondants sont des femmes; les deux tiers sont des conjoints francophones, même si les sondages ont été distribués dans les deux langues officielles; les communications avec le conjoint anglophone de couple exogame constituent le principal défi de l'identification et de l'inclusion des familles dans les services en français.

L'identification du parent: pour le moment, l'identification est fortuite et improvisée; il y a une grande marge entre le vécu des répondants et l'idéal souhaité; 80 % ont recommandé que le secteur de la santé identifie le parent d'enfant francophone au cours de la périnatalité; il y a consensus que la recherche d'un service de garde constitue aussi une deuxième opportunité majeure; grâce à la pratique réussie dans la communauté sur le plan de l'immigration, une approche systémique est préconisée.

L'accueil du parent : le début de la période de socialisation de l'enfant serait l'occasion idéale pour accueillir le parent; l'accueil devrait se faire d'abord en personne, puis par les technologies et les médias; l'information transmise sur les services de la communauté devrait être d'une grande variété et dans les deux langues officielles.

Accompagnement et inclusion : le parent non francophone se sent exclu de l'information et de la prise de décision, il perçoit qu'il n'est pas bienvenu dans les services de langue française; la pénurie de services de garde en français et de places dans ces services fait en sorte qu'un nombre est inscrit dans les services de langue anglaise; lorsque certains de ces enfants sont inscrits par la suite à l'école française, ils souffrent d'une rupture de la continuité sociale et institutionnelle; cette situation est encore plus difficile pour l'enfant ayant besoin de soutien additionnel, en raison des défis supplémentaires d'inclusion.

Appréciation des bénéficiaires de la garde pour la femme : il est clair que le service de garde joue un rôle primordial pour la qualité de vie et pour la conciliation travail-famille; il reste que la femme manque toujours de temps pour elle-même en raison d'autres facteurs; le service de garde est perçu comme un atout sur le plan de l'inclusion sociale de toute la famille; il demeure difficile de trouver un service francophone à proximité du lieu de travail ou familial; les répondantes souhaitent une amélioration des échanges avec les éducatrices, dans le sens d'un accompagnement mutuel en vue de l'intérêt supérieur de l'enfant.

## **Recommandations**

Un total de dix recommandations ont été faites, dont voici les principales :

- Que la Fédération des parents et ses partenaires en petite enfance, le Conseil communauté en santé et ses partenaires en santé établissent ensemble une stratégie provinciale de première ligne pour l'identification systémique du parent de jeune enfant francophone au moment de la naissance.
- Que la Fédération des parents et ses partenaires en petite enfance, dont la Coalition des services de garde à l'enfance du Manitoba, établissent ensemble une stratégie

provinciale d'appoint pour l'identification systématique du parent de jeune enfant francophone au moment de l'inscription en service de garde.

- Que la Fédération des parents engage les principaux organismes et services de la communauté francophone dans l'élaboration d'une documentation complète et condensée et dans les deux langues sur les services de première ligne disponibles en français à l'intention des parents de jeunes enfants; et que cette documentation bénéficie d'une grande visibilité en anglais.
- Que le gouvernement du Manitoba pourvoit immédiatement au financement adéquat d'un centre de la petite enfance et de la famille dans chacune des écoles primaires de la DSFM.
- Que le gouvernement du Manitoba crée immédiatement de nouvelles places en service de garde pour répondre pleinement à la demande de parents d'enfant francophone, incluant les enfants ABSA.

# Table des matières

Préface

Sommaire de l'Étude

Introduction

1. Mission de la Fédération provinciale

2. Mandat de l'étude

3. Méthodologie

*Sondages*

*Groupes témoins*

*Consultations*

4. Définition des termes

5. Mise en contexte

*Les données manitobaines de l'Analyse environnementale en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire (2009) de la CNPF*

6. Données, constats et pistes d'action

*A. Les répondants*

*B. L'identification du parent*

*C. L'accueil du parent*

*D. L'accompagnement et l'inclusion du parent*

*E. L'appréciation des femmes du service de garde*

7. Approche systémique

*Le système de santé*

*Le système de services de garde*

8. Recommandations

Conclusion

Annexe A – Sommaire des commentaires des répondants aux sondages

Annexe B – Extraits de l'Étude *Le Meilleur est... avenir!*

# Introduction

Le chercheur acadien Rodrigue Landry avait l'habitude de dire : dis-moi ou tu vis et je te dirai si tes enfants parleront français! En d'autres mots, le degré de vitalité linguistique des divers milieux francophones en situation minoritaire est mesuré et à peu près prévisible. Chaque communauté possède donc une courbe d'assimilation documentée sur les 50 dernières années et peut difficilement échapper à ce déterminisme. Ce qui ne les empêche pas de rivaliser d'imagination pour influencer le destin.

Les tentatives des francophones du Manitoba pour échapper au déterminisme des transferts linguistiques a pris une variété de formes au fil des ans. C'est d'abord par les institutions de la famille et la paroisse, puis par l'éducation publique et privée que les Franco-Manitobains ont réussi à assurer une continuité historique pendant un siècle. Puis les stratégies ont varié à partir du milieu du XXe siècle pour inclure davantage le domaine des arts et de la culture, puis de l'action politique et économique, ainsi que la revendication juridique. C'est ainsi qu'ils ont créé avant la fin du siècle une multitude de services, d'organismes et d'institutions couvrant l'ensemble des instruments de développement collectif.

On a toujours reconnu que les enfants constituent l'avenir, mais on n'a pas toujours été conscients de l'importance d'investir tôt et massivement dans la vie des enfants. Au début du XXIe siècle, les francophones du Manitoba comme d'autres ont commencé à intervenir en développement de la petite enfance. Des études venaient confirmer que l'apprentissage du jeune enfant, s'il ne montrait pas nécessairement de signes évidents dans les premiers mois, se faisait à un rythme fulgurant fixant pour la vie la trajectoire de développement personnel.

Cette orientation stratégique en est mise de l'avant au moment où une majorité de couples francophones du Manitoba vivent en situation d'exogamie. Que l'un des parents soit anglophone influe sur le choix de la langue parlée au sein de la famille. Cet état des choses a fait en sorte que, dans bien des cas, ces parents attendent le moment de l'entrée en service de garde ou à l'école pour se préoccuper des capacités langagières de l'enfant. C'est hélas souvent trop tard, étant donné que la malléabilité du cerveau par rapport aux langues – et l'enfant peut en apprendre plusieurs! – atteint son apogée avant l'âge de la scolarisation.

C'est ainsi qu'a émergé le besoin d'accueillir les parents en français au moment de la périnatalité. Il est également apparu essentiel de trouver des moyens pour les accompagner dans leurs choix linguistiques, culturels et identitaires ainsi que de les inclure dans les programmes, services et institutions de la communauté francophone, notamment dans les services de garde francophones.

Cette étude est née de préoccupations sur l'accueil et l'accompagnement des parents. Parce que, pour le moment, seulement un enfant francophone sur deux est inscrit à école de langue française. Et que si l'on veut mettre en échec le déterminisme historique, c'est d'abord cette tendance qu'il faut renverser. Si le moment de l'entrée à l'école est trop tard, celui de l'inscription au service de garde est un pas dans la bonne direction. Il y a un consensus sur l'urgence d'intervenir dès la périnatalité, mais on manque encore de solutions.

# 1. La mission de la Fédération

La Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba a pour mission d'appuyer les parents francophones dans leur rôle de premier responsable du développement global de l'enfant, en particulier dans la construction identitaire. Elle regroupe donc des comités de parents, ainsi que les conseils d'administration de groupes de jeu et de garderies. La Fédération provinciale a également comme catégorie de membres les professionnels du milieu de service de garde et de services intégrés à la petite enfance.

La FPCP est donc l'organisme communautaire chargé du développement de services de garde en français. En tant que membre de la Coalition francophone de la petite enfance, aux côtés de l'agence ministérielle Enfants en santé Manitoba, la Société franco-manitobaine et la Division scolaire franco-manitobaine, elle participe activement au développement de services de garde et de centres de la petite enfance et de la famille (CPEF). Ces centres comprennent entre autres des groupes de jeu, des centres de ressources et des pré-maternelles francophones; ils sont également un nouveau lieu d'accueil et d'accompagnement du parent.

En 2008, la Coalition des services de garde à l'enfance du Manitoba a approché la Fédération provinciale pour mener une étude qualitative sur l'appréciation des services de garde disponibles en français dans la province. Il s'agissait de vérifier, grâce à des fonds de Condition féminine Canada, jusqu'à quel point ces services offrent aux femmes une meilleure qualité de vie, entre autres une amélioration de la conciliation travail - famille.

La pénurie de places en garderie  
pénalise les familles francophones doublement.

La FPCP possède un mandat plus large que le système francophone de services de garde. Elle a demandé d'ajouter aux termes de l'étude la préoccupation plus globale de l'inclusion des familles dès la naissance par le biais de programmes et services disponibles en langue française. La Fédération provinciale pourra donc répondre à la question suivante : les programmes et services actuels, les services de garde et de développement de la petite enfance en particulier, permettent-ils l'inclusion des familles et une amélioration de la qualité de vie des femmes francophones?

Il s'avère que, pour le parent d'enfant francophone, la qualité des services offerts en français est encore plus problématique que dans le milieu anglophone. La demande de services en français est bien au-dessus de l'offre. La pénurie de places en garderie, par exemple, pénalise les familles francophones doublement. Comme on le verra dans les constats de l'étude, la qualité de vie des femmes et de l'enfant francophone est souvent compromise. Par conséquent la famille est davantage à risque de s'intégrer au milieu anglophone, privant ainsi l'enfant des avantages du bilinguisme auquel il a droit.

## 2. Le mandat de l'Étude

Le résultat immédiat visé par l'Étude est une meilleure connaissance des conditions à réunir pour l'accueil et l'inclusion dès la périnatalité du parent d'enfant francophone, de la mère en particulier, que le français soit ou non une langue qu'elle connaisse ou comprenne. Une pleine participation des familles dans la francophonie manitobaine à partir de la périnatalité est le résultat ultime souhaité. L'étude comprendra donc des recommandations quant aux stratégies à mettre en œuvre pour :

- assurer de façon systémique l'identification et l'accueil du parent d'enfant francophone au cours de la périnatalité,
- améliorer les conditions de vie en particulier pour la mère du jeune enfant, et
- assurer l'accompagnement du parent dans les programmes et services de santé, de garde, d'apprentissage et de socialisation offerts en français, ainsi que son inclusion sociale dans la communauté francophone.

Pourquoi la FPCP, ses membres et ses partenaires veulent-ils que les parents de jeunes enfants francophones fassent partie de la communauté francophone? Et pourquoi ces parents voudraient-ils faire partie de la communauté francophone?

Il est évident que la raison d'être de l'ensemble des organismes communautaires est d'offrir des programmes et services de qualité pour fournir aux membres de la minorité linguistique l'occasion de vivre pleinement en français. La préoccupation pour le nombre de locuteurs vient du fait que les parlants français sont généralement de moins en moins nombreux comme l'illustre aux cinq ans le recensement canadien. D'autres indicateurs montrent que la perte de la langue est l'aboutissement inévitable de l'assimilation culturelle.

Le résultat des transferts linguistiques est la baisse continue de la clientèle potentielle des organismes et des institutions francophones. La chute des effectifs menace donc la continuité historique de la communauté francophone. À long terme, elle peut priver la minorité de langue officielle son statut et ses droits.

La Fédération des parents se trouve donc tout à fait dans les premières lignes de la lutte pour la continuité. Sa clientèle, le parent d'enfant francophone et l'organisme local qui le représente, peut faire une énorme différence. Les membres de la FPCP veulent que le nombre de locuteurs (parents et enfants) augmente pour maintenir et augmenter la qualité des services disponibles. Ils veulent un bel avenir et une identité forte pour les enfants.

Le fait que le nombre de couples exogames soit à la hausse et à la fois une menace et une opportunité. Une menace parce que, dans la vie de tous les jours, la langue parlée au foyer chez les couples exogames est l'anglais dans 85 % des cas. Mais selon les études du chercheur Rodrigue Landry, l'exogamie constitue un potentiel de développement encore négligé. En effet, si tous les couples exogames choisissaient le français comme langue d'usage, il y aurait plus de locuteurs francophones que si le français était limité aux familles endogames. Car selon le directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités

linguistiques (Université de Moncton), les enfants de couples exogames qui ont le français comme langue parlée à la maison sont de parfaits bilingues.

Il reste que la santé des organismes et des institutions ou des statistiques et des droits linguistiques n'est pas un argument suffisant pour le parent en quête d'une qualité de vie. De nombreux parents ne voient pas les bénéfices de l'effort additionnel exigé par la décision de parler français au Manitoba. Certains ne veulent pas faire partie de ce milieu minoritaire, perçu comme étant militant et parfois intolérant, à l'occasion hostile à leur présence, comme l'ont exprimé des répondants du sondage.

Il faudrait faire appel surtout à la raison pour convaincre les nouvelles générations et les conjoints non francophones de faire partie de quelque chose de vital pour eux. Ces arguments ne manquent pas et ce sont souvent les parents anglophones dans les groupes témoins qui les ont mis de l'avant.

En effet, pourquoi se limiter à une langue quand on a l'opportunité d'en maîtriser deux. Et deux qui ouvrent des portes sociales, culturelles et économiques sur le développement personnel et professionnel. On assiste dans nos sociétés à l'essor sans précédent de la classe créative : ce sont des personnes exerçant à leur propre compte un métier créatif et possédant une mobilité accrue sur le plan social, linguistique et économique. Ces sont des gens curieux, motivés et engagés dans un apprentissage la vie durant et une adaptation technologique continue. Le départ dans la vie avec deux langues est une porte d'entrée dans cet univers.

Le choix du parent de s'identifier comme ayant un enfant francophone fait partie de ses nombreuses responsabilités parentales. L'imperfection étant humaine, le parent peut très bien ignorer l'existence de la communauté francophone ou bien, s'il en est conscient, peut avoir des réserves quant à la place qu'il veut y occuper. Certains membres de groupe témoin ont fait état de leurs bonnes intentions au moment où ils prenaient des décisions, mais aucune information ni d'occasion n'a déclenché une démarche d'identification. Dans le mode de survie quotidienne qui est le lot de nouveaux parents, ils ont simplement suivi le courant, ce qui veut dire l'intégration au milieu anglophone.

Faut-il rappeler que le parent anglophone d'un enfant francophone acquiert pour lui ou elle le droit constitutionnel de faire instruire son enfant dans un établissement de la minorité linguistique, selon les termes de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*? Ce fait semble peu apprécié dans la communauté francophone ou le parent anglophone demeure exclu de l'activité en français, peu importe ses intentions et ses capacités.

En somme, le parent est responsable de faire des choix et de faire un ou des pas en direction de la communauté francophone. La communauté avec ses organismes et ses institutions possède également une responsabilité : elle doit aussi prendre l'initiative et faire un ou des pas en direction du parent. Le but de cette étude n'est pas d'instruire le parent, mais de d'identifier des conditions environnementales pour élargir l'éventail de choix et de portes d'entrée dans la communauté francophone.

### 3. Méthodologie

Deux processus ont été mis en place pour la collecte de données sur l'identification, l'accueil, l'accompagnement et l'inclusion du parent : un sondage (en versions française et anglaise) pour distribution via l'Internet dans les services de garde institutionnels et les centres de la petite enfance et de la famille; puis des groupes témoins pour rejoindre des clientèles cibles, soit diverses catégories de parents. Un deuxième sondage s'adressant uniquement aux femmes a été effectué pour la collecte de données spécifiques sur les bénéficiaires qu'elles tirent du service de garde. Enfin, des consultations ont eu lieu et un groupe stratégique a été constitué pour échanger sur l'orientation de recommandations-clés.

Le sondage virtuel de nature générale a été distribué dans 15 garderies et CPEF. Un total de 48 sondages complétés ont été remplis et retournés, la plupart par courriel. Le deuxième sondage sur les services de garde a été distribué dans six services et a généré 25 réponses.

Un total de quatre groupes témoins ont eu lieu, avec les clientèles suivantes :

- femmes immigrantes dans un programme collégial en petite enfance,
- conjoints exogames inclus dans une communauté francophone rurale,
- conjoints exogames de milieu urbain dont l'inclusion n'a pas été réussie, et
- parents d'enfant ayant besoin de soutien additionnel (ABSA).

La collecte de données a permis de poser des questions sur l'importance accordée par le parent au service de garde. Les réponses et les commentaires se sont avérés importants étant donnée la place du service de garde dans l'approche systémique recommandée par l'étude. D'autres questions ont porté sur la connaissance des droits de l'enfant et du parent. Pour la FPCP, la sensibilisation aux droits et un élément important de la prise en charge des responsabilités parentales : elles font souvent une différence dans le degré d'engagement.

Les commentaires se sont avérés importants étant donnée la place essentielle du service de garde dans la stratégie d'identification systémique.

Une synthèse de données sur l'état actuel des services de garde et des mécanismes d'accueil et accompagnement du parent a été faite à partir de la section manitobaine de la 2<sup>e</sup> *Analyse environnementale en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire* de la Commission nationale des parents francophones (2009). Intitulée *Le meilleur est ... avenir!*, cette étude se fonde sur une collecte nationale de données faite en 2008.

Des consultations ont par ailleurs eu lieu avec des leaders communautaires, qui n'étaient pas prévues dans le plan initial. Par exemple, une rencontre avec la direction générale de l'Accueil francophone (un service destiné aux immigrants et réfugiés) a permis de dégager les conditions ayant été réunies pour le positionnement de cet organisme dans les stratégies d'accueil des ministères fédéral et provincial d'immigration.

Une rencontre exploratoire a également eu lieu avec la direction générale du Conseil communauté en santé du Manitoba (CCS) pour mieux comprendre l'environnement des programmes et services en français livrés par les autorités régionales de santé de la province.

Ces consultations ont donné lieu à une rencontre stratégique avec un groupe de leaders communautaires et gouvernementaux directement concernés par les conclusions de l'étude. La représentation comprenait la Fédération provinciale des comités de parents, la Coalition francophone de la petite enfance, le Conseil communauté en santé, la Division scolaire franco-manitobaine et Enfants en santé Manitoba. Une validation communautaire de l'orientation de l'étude était le résultat visé par la rencontre.

Cette étude a d'importantes limites. D'abord, le sondage ne répond pas aux normes générales de recherche et sa valeur reste qualitative. Le résultat des groupes témoins et du groupe stratégique ont la même envergure : ils constituent l'avis éclairé de professionnels et personnes directement concernées.

## 4. Définition des termes

Pour faciliter une compréhension commune de ce document, voici la définition des principales expressions utilisées.

**Approche systémique** : une réponse de système (comme dans système de santé ou système d'éducation) intégrée à une responsabilité juridictionnelle de gouvernement et accomplie par une offre active universelle répondant aux normes de service public.

**Accueil et accompagnement du parent (AAP)** : ensemble d'approches, stratégies, programmes et services pour appuyer le parent d'un enfant francophone.

**Parent d'enfant francophone** : terme inclusif reconnaissant qu'on peut être parent d'un enfant francophone sans être soi-même francophone, à partir du moment où c'est un choix partagé avec un conjoint francophone.

**Jeune enfant francophone** : enfant de moins de six ans ayant le français comme langue première, seconde ou comme une de ses langues premières.

**Enfant ayant besoin de soutien additionnel (ABSA)** : nouvelle formule pour nommer l'enfant à besoins spéciaux, visant à encourager l'inclusion de tous les enfants.

**Identification** : la démarche de se faire connaître ou d'être reconnu par une autre personne, un groupe, une communauté ou un gouvernement comme le récipiendaire potentiel de programmes et services.

**Accueil** : le fait de reconnaître quelqu'un en personne et de lui signifier que sa présence et sa participation sont attendues et souhaitées.

**Accompagnement** : le fait de soutenir une personne par des démarches (services publics, logement, emploi, garde) lui permettant de se familiariser avec un nouveau milieu.

**Inclusion** : résultat de l'appartenance à une famille, à un groupe ou à une communauté au-delà de l'intégration formelle ou structurelle.

**Exogamie** : état d'un couple dont les conjoints sont d'origine ethnoculturelle différente.

**Endogamie** : état d'un couple dont les conjoints sont de la même origine ethnoculturelle.

**Centre de la petite enfance et de la famille (CPEF)**: lieu de services intégrés et intersectoriels créé en milieu minoritaire francophone, voué au développement global de l'enfant et à l'accompagnement du parent et de la famille.

**Développement de la petite enfance (DPE)**: ensemble d'approches, stratégies, programmes et services pour promouvoir le développement global de l'enfant.

**Développement global de l'enfant** : ensemble de conditions de développement du jeune enfant, notamment attachement avec le parent, santé physique, sociale et émotionnelle, stimulation sensorielle pour le plaisir et le développement optimal du cerveau, confiance et curiosité pour l'apprentissage, la créativité et l'expressivité.

**Service de garde**: service institutionnel ou familial qui permet au parent de confier son enfant temporairement ou régulièrement à une autre personne compétente (qui peut ou non être un membre de la famille) ou à des éducatrices / éducateurs professionnels.

## 5. Mise en contexte

La situation actuelle de l'accueil et de l'accompagnement du parent d'enfant francophone au Manitoba, incluant les services de garde et de soutien à la famille, a été documentée en 2009 par la 2<sup>e</sup> Analyse environnementale en DPE de la Commission nationale des parents francophones. Cette étude s'articule autour des grandes stratégies du Cadre stratégique national de la Table nationale en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire (2007). Voici les grandes lignes des constats de l'Analyse pour le Manitoba.

### Services, programmes et outils offerts au cours de la périnatalité

#### Santé et services sociaux : prévention et promotion

Cours prénatal;

Ateliers thématiques liés à la grossesse, la naissance, l'allaitement;

Information/promotion des habitudes de vie saine à l'intention des parents (nutrition, tabagisme, prévention des accidents, développement de l'enfant, alcoolisme foetal);

Services de dépistage précoce et de référence pour enfants et parents à risque;

Centre de naissances (hôpital);

Soutien à la santé au cours de la grossesse;

Trousse d'information sur les services disponibles en français;

Trousses de sensibilisation (trousse pour nouveaux parents, Francophone aux couches, Sacs du CRÉE, Sacs dès la naissance de la DSFM);

Guides (Santé Canada ou autres);

Programmes provinciaux liés à la naissance (visite à domicile d'une infirmière);

Programme de prestation prénatale;

Programme de type Bébé en santé; Bébés, parents et gazouillements

Centres de la petite enfance et de la famille;

Alphabétisation familiale;

Toi, moi et la mère l'oie.

\* Les services offerts dans les six CPEF sont offerts entièrement en français et destinés aux enfants, parents, éducateurs de façon continue. Plus de 4250 parents et enfants ont utilisé les programmes et les services en 2007-08

\* Pour le programme *Bébé, parents et gazouillement*, ce service s'adresse aux mamans enceintes et ayant un bébé âgé de moins d'un an, le service est offert entièrement en français. Plus de 81 parents ont utilisé le service en 2007.

\* Les visites à domicile se font entièrement en français. Une vingtaine de parents ont utilisé le service en 2007.

\* Counseling/orientation pour étudiantes enceintes, offert entièrement en français au besoin. Une vingtaine ont eu recours à ce service.

## Programmes et services en DPE

Service	Nombre	Population desservie
Services de garde en établissement (communautaire) ou autonomes	2	247
Service de garde réglementée en milieu familial	24	196
Services de garde en établissement (scolaire)	13	382
Service de garde pour enfants à besoins particuliers	2	
Pré-maternelle sous la responsabilité des conseils d'administration de parents	17	328
Maternelles	20	390
Centres de la petite enfance et de la famille	6	
Centres de ressources éducatives à l'enfance	1	

## Soutien et accompagnement du parent

Responsable	Services
Les membres de la Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba	<p>Prématernelles situées dans les écoles de la DSFM.            Garderies situées dans les écoles de la DSFM.            Un Centre de ressources familial francophone où les utilisateurs peuvent se prévaloir des services suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de prêt de matériel audio-visuel et documentaire – environ 15 000 items dans la collection du CRÉE (jeux, logiciels, livres).</li> <li>- Plus de 81 parents ont utilisé ce service en 2007.</li> <li>- Banque de données des services de gardes francophones;</li> <li>- Calendrier d'activités mensuelles envoyé aux 279 familles-membres du CRÉE urbain et 178 familles-membres au rural.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite à Domicile pour nouveaux avec distribution de sacs du CRÉE (trousse d'accueil et d'informations).</li> <li>- Soirée causerie- Ateliers thématiques en compétence parentale – Toi, Moi et la mère l'Oie et session d'apprentissage de contines et chansons françaises pour parents et enfants 0 à 4 ans.</li> <li>- Heure du Conte.</li> <li>- Activités pour la famille (fêtes communautaires, journées portes-ouvertes du CRÉE et les Mini-CRÉE, tournées de films en français.</li> <li>- Salle de rencontre/jeu pour parents et enfants.</li> <li>- Accès gratuit à un ordinateur et à l'Internet.</li> </ul>
--	--

## Les défis du DPE au Manitoba

Services de garde et autres	Financement inadéquat Manque de personnel francophone qualifié – lié au salaire offert après une formation postsecondaire de deux ans Manque flagrant d'infrastructures et de places Absence de financement par enfant 0 à 5 ans comme au scolaire
Centres de la petite enfance et de la famille (CPEF)	Manque d'infrastructures Besoin d'information et de sensibilisation Pénurie de personnel qualifié Recrutement de nouvelles familles Nouveaux programmes Renouvellement du matériel ludique et pédagogique Recherche sur l'efficacité des programmes en situation minoritaire Recherche sur les effets des CPEF sur le niveau de préparation à l'école

## Les conclusions de l'analyse environnementale

La consultante Nicole Lafrenière-Davis a proposé cinq grandes pistes d'action nationales sur l'accueil et l'accompagnement du parent à la conclusion de son analyse :

- l'élaboration d'un cadre stratégique national en AAP;
- la tenue d'un sondage national sur les besoins des parents;
- une réflexion nationale sur la place du parent;
- le renforcement des liens avec les autres mouvements de parents; et
- une augmentation des connaissances sur l'AAP.

Cette étude apporte donc une contribution à l'augmentation des connaissances sur l'AAP et sur les besoins des parents, notamment en milieu institutionnel (services de garde et CPEF). Le développement d'une approche systémique à l'identification des parents de jeunes enfants serait une première pour les communautés de langue française.

## 6. Données, constats et pistes d'action

### A. Les répondants

Un total de 48 personnes ont répondu au sondage distribué à environ 300 parents.

Question	Parent francophone	Parent anglophone	Total
1. Milieu	Rural 8 Urbain 24 Total = 32	Rural 12 Urbain 4 Total = 16	20 28 48
2. Âge moyen des répondants	37 ans (1957 à 1982)	36 ans (1947 à 1984)	36,5 (1947 à 1984)
3. Sexe	4 H / 28 F	2 H / 14 F	6 H / 42 F
4. Nombre d'enfants			
- 1 enfant	6 familles	1 famille	7
- 2 enfants	20 familles	5 familles	25
- 3 enfants	3 familles	8 familles	11
- 4 enfants	3 familles	2 familles	4
	Total = 65 enfants Moyenne – 2,0	Total = 39 enfants Moyenne: 2,7	104 2,4
5. Âge des enfants			
- 0 – 1 an	14	8	22
- 2 ans	11	6	17
- 3 ans	11	7	18
- 4 ans	8	6	14
- 5 ans	0	2	2
6. Situation de couple			
- endogames	12	0	12
- exogames et immigrants exogames	18	12	30
- anglophones	2	4	6
7. Situation d'emploi			
- congé maternité	2	1	3
- parent plein temps	9	6	15
- emploi temps partiel	9	2	11
- emploi temps plein	9	5	14
- travail autonome	3	4	7
- retraité.e		1	1

### Constats

- Près du deux tiers des répondants (30 sur 48) sont des conjoints de couple exogame. Cette proportion est compatible avec le taux d'exogamie dans la province.
- Le point de vue des femmes prédomine, avec près de 90 % de répondantes (42 sur 48), ce qui est indicatif du partage général des tâches entre parents au cours de la petite enfance.

- Deux fois plus de parents francophones ont répondu au sondage que de parents anglophones. Du côté des répondants francophones, la majorité est constituée de conjoints francophones de couple exogame. Il est évident que ce résultat est compatible avec les commentaires des anglophones dans la dernière partie du sondage, comme quoi ils se sentent généralement moins concernés.
- On note une forte domination rurale chez les répondants anglophones, alors que les francophones de l'urbain ont participé davantage. Ce résultat peut être le signe d'une plus forte inclusion du parent anglophone en milieu rural, étant donné le sens communautaire qu'on peut y trouver. Le groupe témoin tenu dans un milieu rural avec des parents exogames a confirmé cette hypothèse.

## Pistes d'action

- 1- On peut déjà émettre que les solutions pour le milieu urbain ne seront peut-être pas les mêmes pour le rural. Le sens de la communauté varie énormément d'un milieu à l'autre et il demeure sans doute plus vrai que des liens plus étroits peuvent se tisser entre les citoyens d'un milieu rural. Il y a davantage d'anonymat en milieu urbain, rendant plus difficile les approches sociales et plus facile les réponses structurées par les divers systèmes de service en place.
- 2- Il semble que la femme assume au sein du couple le plus de responsabilités face au jeune enfant : les solutions doivent tenir compte de cet engagement de la femme.
- 3- Les réponses laissent entendre que le parent anglophone d'un enfant francophone constitue le défi principal de l'inclusion de la famille dans la communauté francophone. En raison de la prédominance de l'exogamie chez les parents de jeunes enfants francophones au Manitoba, ce groupe serait le plus important à identifier dans une stratégie visant la participation accrue des familles.

## B. L'identification du parent

Voici les réponses aux questions de choix multiples. Les commentaires des répondants ont aussi été résumés en annexe.

Question	Parent francophone	Parent anglophone	Total
----------	--------------------	-------------------	-------

8. Comment avez-vous pris conscience de l'existence d'une communauté francophone au Manitoba?

- j'ai grandi ici	23	7	30
- système d'éducation	2	6	8
- système d'immigration	1		1
- mon conjoint	2	3	5
- système de santé			
- centre de petite enfance			
- service de garde		2	2

- publicité/visibilité	3		3
- travail	2		2
- autre	1 réputation de la communauté	1 amis 1 bibliothèque	

### 9. Quel a été votre premier contact avec la communauté francophone?

- mes parents	20	7	27
- mon éducation	8	6	14
- mon conjoint	2	2	4
- ministère immigration			
- cours prénatal			
- accouchement			
- médecin			
- groupe de jeux			
- CPEF		1	1
- garderie			
- un organisme	1 milieu militaire		1
- autre ( <i>préciser</i> )	2 école 1 église 1 travail	1 gouvernement 1 amis	2 4

### 10. À quel moment auriez-vous souhaité être identifié comme parent d'enfant francophone?

- période prénatale	15	7	22
- accouchement	4	5	9
- période postnatale	9		9
- service garde/CPEF	4	6	10
- école	2		2
- autre ( <i>préciser</i> )	3 au déménagement		3

### 11. Qui ou quel groupe devrait vous identifier en premier?

__ comité de parents	2	6	8
__ groupe d'alpha	1	2	3
__ école française	11	6	17
__ service de santé communautaire	13	5	18
__ clinique médicale	5		5
__ ministère provincial	4	1	5
__ service d'immigration	2	1	3
__ autre ( <i>préciser</i> )	1 employeur 1 ministère fédéral		1 1

## Constats

- La très grande majorité des répondants sont nés dans la communauté ou un conjoint d'origine franco-manitobaine. Les natifs de la région sont donc « tombés dedans » quand ils étaient petits et leur vécu est en continuité avec celle de leur parents, comme il l'est pour leurs enfants.

- Le parent qui nous intéresse particulièrement, c'est celui qui, ayant ou non grandi dans une famille francophone d'origine, n'a pas reçu le don de cette continuité d'appartenance, peu importent les raisons. Devenu adulte, il est placé devant un choix lorsqu'il devient parent. Et plus souvent qu'autrement, si lui ou elle et son conjoint est anglophone, il n'est pas sensibilisé aux opportunités qui s'ouvrent pour lui ou elle et son enfant. Dans la réponse à la question 9, il est clair que l'identification de ce parent est fortuite et improvisée : pour certains c'était une école ou une publicité, un ami ou une bibliothèque pour d'autres.
- Les réponses à la question 9 indiquent que le service de garde n'a pas été un facteur dans l'identification du parent. En somme, soit que l'accès est trop limité ou bien que les décisions relativement à la langue sont prises à d'autres moments.
- Il y a une grande marge entre le vécu du répondant et l'idéal souhaité, reflétant des changements importants dans l'environnement. On ne peut pas comme avant compter sur la continuité de l'inclusion venant de la famille ou la communauté : les répondants ont proposé 40 fois que l'identification se fasse au cours de la périnatalité (grossesse, accouchement et soutien postnatal). Le 2<sup>e</sup> groupe en importance souhaite que le service de garde ou le CPEF soit maintenant l'occasion de cette identification.
- Selon le groupe témoin des immigrantes, l'accueil de ce groupe est particulièrement réussi depuis quelques années, en raison de la place occupée par l'organisme Accueil francophone au sein des partenariats des ministères d'immigration du Canada et du Manitoba. Dans le vécu d'un nombre de familles immigrantes, elles ont fait des démarches pour être accueillies dès leur arrivée dans la province.

## Pistes d'action

- 4- D'emblée, les répondants jettent les bases de l'approche à suivre pour l'identification du parent qui reviendra dans les recommandations. Il est clair que le moment de la périnatalité est par consensus le moment crucial : on sait que c'est au cours de cette période que se prennent les décisions de base entre autres sur la langue des soins, des services et de l'apprentissage destinés à l'enfant et qui seront maintenues par la suite. Mais un 2<sup>e</sup> fenêtrage systémique s'ouvre lors du choix d'un service de garde ou de la participation de la famille dans un CPEF.
- 5- Cette approche à deux volets a également été mise de l'avant par les trois groupes témoins et par les consultations auprès d'experts, dont la direction de l'Accueil francophone.
- 6- La variété des réponses à la question de la responsabilité de l'initiative indique que l'identification pourrait être le résultat d'une vaste démarche communautaire et gouvernementale.
- 7- Qui devrait identifier le parent? Les répondants donnent ce mandat aux milieux de la santé 23 fois (services communautaires et cliniques médicales) et de l'éducation 17 fois. On peut sans doute conclure des réponses que cette initiative n'est pas coordonnée en ce moment et que pour réussir, elle pourrait être systémique.

## C. L'accueil du parent

Voici les réponses aux questions de choix multiples. Les commentaires des répondants ont été résumés en annexe.

Question	Parent francophone	Parent anglophone	Total
----------	--------------------	-------------------	-------

12. À quel moment avez-vous choisi de participer dans la communauté francophone?

- service prénatal	8		8
- accouchement		3	3
- service postnatal	2		2
- groupe de jeu	8	3	11
- CPEF	4	1	5
- service de garde	4	4	8
- autre ( <i>préciser</i> )	1 école	1 mariage	2
	5 depuis l'enfance	2 depuis l'enfance	7
		2 déménagement à la communauté	2

13. Comment le premier contact avec la communauté devrait-il se faire idéalement?

- en personne	16	5	21
- publicité	12	4	16
- poste	8	7	15
- Internet	10	2	12

14. Quels devraient être les messages fournis?

- informations générales	23	8	31
- services offerts	26	15	41
- lieux de contact	19	6	25
- institutions	4	1	5

16. Quels devraient être les services offerts au parent?

- santé	9	5	14
- CPEF	14	6	20
- service de garde	15	8	23
- éducation	15	7	22
- justice	1		1
- arts et culture	11	2	13
- dév. économique	2		2
- tous	15	4	19
- autre ( <i>préciser</i> )	1 médias		1
	2 activités sportives		2
	1 bibliothèques		1
	1 commerces		1

15. Ces messages devraient être fournis dans quel langue?

- français	6	2	8
- anglais			
- les deux	26	14	40

## Constats

- L'exercice ou la mise en pratique du choix de faire partie de la communauté francophone s'est effectué à divers moments dans la vie des répondants. Il y a essentiellement trois groupes : ceux qui sont nés dans la communauté et n'ont pas remis en question leur place (7 répondants), ceux qui ont pris une décision au cours de la périnatalité (13 répondants) et le groupe important de parents qui se sont engagés au cours de la période de socialisation des groupes de jeux, services de garde et de ressources (24).
- Lorsque ce choix est exprimé, les répondants s'attendent à une réponse de la communauté sous diverses formes : d'abord en personne, puis par la publicité et la poste, l'Internet occupant la 4<sup>e</sup> place.
- Les répondants souhaitent que soient fournies des informations générales sur la communauté, les services offerts et les points de contact, mais ne cherchent pas en priorité de renseignements sur les institutions.
- Les répondants veulent une grande variété d'information sur les services offerts, en commençant par les services de santé, de socialisation, de garde, de développement de la petite enfance et d'apprentissage. On veut aussi avoir des informations sur les arts et la culture.
- Il n'est pas étonnant que les répondants désirent que ces informations soient présentées dans les deux langues, étant donné le haut taux d'exogamie parmi eux. Lors de groupes témoins, la frustration de conjoints anglophones de couples exogames a été clairement exprimée.

## Pistes d'action

- 8- Les répondants nous donnent ici trois pistes très claires : 1- la continuité de la participation d'un individu à la vie communautaire à partir de l'enfance; 2- à défaut de cette continuité, le déclenchement d'un choix au cours de la périnatalité; et 3 – à défaut d'un choix au cours de la périnatalité, le déclenchement d'un choix au cours de la période de socialisation de l'enfant, soit le service intégré à l'enfance et à la famille tel que le service de garde.
- 9- Plus de parents francophones qu'anglophones souhaitent l'approche personnelle, ce qui peut demander une approche plus prudente et moins engageante face au parent anglophone.
- 10- On pourra établir une stratégie de communication à plusieurs volets, mais on peut déjà s'attendre à une demande de contact en personne de la part du francophone et une demande plus axée sur la documentation de la part de l'anglophone.

11- Selon les commentaires reçus, la variété de l'information est plus importante que le volume. Un seul répondant a indiqué ne pas souhaiter d'information et d'avoir la capacité de trouver la bonne information à mesure que le besoin se faisait sentir. Bref, au moment de l'accueil, ne pas inonder le parent et garder les informations plus détaillées pour la période d'accompagnement.

## D. L'accompagnement et l'inclusion du parent

L'accompagnement et l'inclusion du parent sont combinés pour les fins de l'étude, étant donnée la pénurie de réponses obtenues. Il est possible que ces termes n'aient pas été suffisamment expliqués. Voici les réponses aux questions de choix multiples.

Question	Parent francophone	Parent anglophone	Total
----------	--------------------	-------------------	-------

17. Quels programmes et services pourraient combler vos besoins d'accompagnement comme parent de jeune enfant?

- promotion de la santé	18	2	20
- éducation	23	14	37
- construction identitaire	15	2	17
- alphabétisation	7	8	15
- promotion de la justice	4		4
- employabilité	5	2	7
- autre ( <i>préciser</i> )	1 nutrition		1
	1 jumelage avec personne aidante		1

18. Le service de garde francophone ou le centre de petite enfance et de la famille a-t-il contribué à améliorer votre qualité de vie?

- sans objet	6	6	12
- beaucoup	17	7	24
- plus que moins	8	2	10
- moins que plus	1	1	2
- pas du tout	0	0	0

19. Le service de garde francophone ou le centre de petite enfance et de la famille a-t-il contribué à votre retour sur le marché du travail?

- sans objet	6	7	13
- beaucoup	14	5	19
- plus que moins	3	1	4
- moins que plus	3		3
- pas du tout	6	3	9

20. Connaissez vous les droits de l'enfant tels que décrits dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* (Nations-Unis, 1989)?

- oui	8	3	11
-------	---	---	----

- non	12	6	18
- plus ou moins	12	7	19

21. Connaissez vous les droits du parent à l'enseignement en français tels que décrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés* (Canada, 1982)?

- oui	12	3	15
- non	12	5	17
- plus ou moins	8	8	16

## Constats

- Selon les commentaires reçus dans le sondage et les groupes témoins, le besoin d'accompagnement est souvent ponctuel, par exemple pour les immigrants et pour les nouveaux parents, au moment où ils choisissent de faire partie de la communauté francophone.
- Il y a des enjeux spécifiques aux divers groupes de parents : les immigrants ont des enjeux d'accompagnement et d'inclusion; le parent anglophone vit des enjeux d'identification et d'inclusion, surtout en milieu urbain; les couples exogames ont des défis d'accompagnement spécifique sur le plan de l'accompagnement en matière d'identité culturelle; les parents endogames ont aussi besoin de soutien sur le plan de l'accueil et de l'accompagnement, surtout quand ils ont l'impression de ne plus faire partie de la communauté; enfin, le parent d'un enfant ayant besoin de soutien additionnel (ABSA) connaît, comme son enfant et le restant de sa famille, des enjeux d'inclusion.
- Il a été mis en évidence dans un groupe témoin que le parent d'un enfant francophone ABSA accepte en partant de ne trouver de francophones parmi les professionnels recherchés (médecin spécialisé, orthophoniste, physiothérapeute ou ergothérapeute), sauf exception. Si les parents réussissent à trouver un service de garde francophone, il y a très peu de chances que l'éducatrice chargée de l'enfant ait la formation adéquate.
- Les commentaires des sondages révèlent la perception des parents anglophones de ne pas être les bienvenus dans les écoles, dans les activités scolaires, dans les réunions de parents et les événements communautaires en français; ils ont l'impression d'être à l'extérieur du cercle de parents qui se connaissent et se parlent français. Ils ont l'impression que l'école et la communauté veulent leur enfant mais ils ne sont pas dans le coup, exclus des échanges d'information et de la prise de décision. Bref, il y a un manque sur le plan de l'identification des parents d'enfants francophones, mais il y a aussi un défi sur le plan des mentalités face à l'inclusion du parent anglophone.
- Dans les groupes témoins, le manque d'information sur les droits et leur contexte, en particulier ceux de la *Charte canadienne des droits et libertés*, est ressorti clairement. Il y a toujours des débats sur le meilleur choix pour le bilinguisme des enfants, certains étant persuadés que l'immersion demeure l'idéal.

- Les programmes perçus comme étant les plus pertinents demeurent, dans cet ordre : l'éducation, la promotion de la santé, la construction identitaire et l'alphabétisation.
- Le service de garde demeure un outil essentiel pour la qualité de vie familiale en générale et pour le retour au marché du travail. Mais l'accès au service en français est très limité : par exemple, deux couples de groupe témoin ont eu cette réponse à leur demande : votre enfant sera à l'école bien avant qu'on lui trouve une place ici!
- L'effet de ne pas trouver de service francophone va souvent conduire à l'inscription dans une école d'immersion rattachée à une garderie anglophone. Si les parents décident néanmoins d'inscrire leur enfant à l'école française, il y a rupture sur le plan de l'inclusion puisque l'enfant doit quitter un milieu social pour en intégrer un autre.
- Le changement de milieu entre la garde et l'école est encore plus problématique pour un enfant ABSA, dont l'inclusion est plus difficile en partant. Comme l'a confié une maman, les autres enfants et les adultes du service de garde en sont venus avec le temps à respecter et apprécier sa fille ; il faudra recommencer avec un tout autre groupe au moment de l'entrée dans une école près du lieu de résidence de la famille.
- L'enjeu du répit a été soulevé relativement à la qualité de vie chez le parent d'enfant ABSA. Le programme *Respite* administré par le Child Development Clinic de l'Hôpital pour enfants de Winnipeg souffre d'un manque de financement. Cette situation fait en sorte que le programme ne fait pas l'objet de promotion et on attendrait que la maman soit « au bout du rouleau » pour l'en informer.

## Pistes d'action

- 12- Le parent anglophone de couple exogame tient à être informé par la division scolaire dans sa langue et certains choisissent l'immersion pour cette raison. Ce parent demande d'être reconnu et d'être informé en conséquence.
- 13- Les parents sont plus ou moins informés des droits de l'enfant et de leurs droits comme parents. Ils souhaitent davantage de sensibilisation qui soit pertinente.
- 14- La visibilité des activités en français est souvent problématique : à moins de faire partie d'un réseau quelconque ou d'être abonné au journal *La Liberté* et d'écouter la radio, il n'y a pas de visibilité adéquate dans les médias anglophones ou l'affichage public pour déclencher la participation.
- 15- Les répondants ont indiqué avoir besoin d'informations constantes et à jour sur toutes les activités et ressources. Il semble que le service 233-allô de la Société franco-manitobaine n'est pas connu : il n'a pas été mentionné dans les sondages ni par les groupes témoin. Joue-t-il ce rôle de liaison? Sinon, qui le joue?
- 16- Comment accueillir l'enfant et son parent anglophone aussi? Comment convaincre le parent anglophone qu'on ne s'intéresse pas seulement aux statistiques sur le nombre de locuteurs, mais aussi à sa présence et à sa participation dans la communauté? Est-ce qu'on pourrait remettre sur la table le débat sur la place du parent anglophone ?

- 17- La question de cours de français d'introduction a refait surface : les parents souhaitent que les cours soient offerts partout et gratuitement, puis promus de façon agressive auprès du parent d'enfant francophone.
- 18- Les parents anglophones souhaitent que des politiques sur leur participation soient établies et connus pour qu'ils soient bienvenus dans les activités de la garderie, du CPEF, des groupes de jeu et de l'école française.
- 19- La complexité des services en français doit tenir compte de la composante anglophone, par exemple en santé et en éducation : en français pour l'enfant et dans les deux langues pour les parents.
- 20- Pour accompagner adéquatement le parent d'enfant ABSA, il serait important de mettre l'accent sur la formation d'éducatrices spécialisées dans le réseau de services de garde francophone.

## **E. L'appréciation de la femme des bénéficiaires du service de garde**

Voici les caractéristiques des 25 répondantes :

- 14 d'entre elles sont du milieu urbain, comparativement à 11 du rural;
- elles ont en moyenne 25 ans;
- neuf d'entre elles ont un enfant et dix en ont deux;
- la moyenne d'âge des enfants en service de garde est de deux ans;
- 12 des femmes sont en couple exogame, tandis que sept sont en couple endogame;
- 12 travaillent à temps plein, trois sont en congé maternité prolongé, deux travaillent à temps partiel, une est étudiante et une est travailleuse autonome.

Voici les réponses des répondantes aux questions de choix multiples. Les commentaires ont été résumés en annexe. Notons que le service de garde dont il est question ici est de nature institutionnel et non familial.

### *Comment le service de garde contribue-t-il à votre qualité de vie?*

	-	+ ou -	+
1. Le service de garde me permet de sortir de la maison.	3	5	11
2. Le service de garde me permet d'avoir du temps pour moi.	6	6	7
3. Le service de garde facilite l'inclusion de ma famille dans la communauté.	3	8	8
4. Le service de garde me permet de mieux connaître et apprécier mon enfant.	3	9	7
5. Le service de garde connaît et apprécie les besoins additionnels de mon enfant.	1	7	11
6. Le service de garde offre de nouvelles opportunités d'apprentissage à mon enfant.		3	16
7. Le service de garde offre de nouvelles opportunités de socialisation à mon enfant.		1	18
8. Le service de garde offre de nouvelles opportunités de nutrition à mon enfant.	4	4	11

9. Le service de garde offre de nouvelles opportunités de discipline à mon enfant.	4	6	9
10. Le service de garde offre de nouvelles opportunités d'attachement à mon enfant.	2	5	12
11. Le service de garde possède de bonnes procédures de communications avec moi.		7	12
12. Les heures d'ouverture du service de garde me conviennent.		2	17

## Constats

- De façon générale, on peut constater que le service de garde contribue grandement à la qualité de vie de la femme, en particulier parce qu'il offre un complément et de la variété aux soins fournis à la maison, en particulier dans les domaines de la socialisation et d'apprentissage, puis à un moindre degré par rapport à la nutrition et à l'appréciation des besoins spécifiques de l'enfant.
- Presque toutes les répondantes se sont montrées satisfaites des heures d'ouverture du service de garde et une forte majorité apprécie les procédures de communication, les opportunités d'attachement et de discipline.
- Bien que le service de garde semble offrir des opportunités de temps libre à la mère, ce n'est toutefois pas la panacée : elle continue de manquer de temps pour elle-même, sans doute en raison de la cumulation des fonctions (famille et travail).
- On note aussi que la femme compte beaucoup sur le service de garde pour faciliter l'inclusion de la famille dans le milieu social. Cela s'avère très important pour le parent d'un enfant ABSA : sans la garderie et ses pratiques d'inclusion, la socialisation serait en grande partie remise à plus tard et donc compromise.
- Une note sur l'inclusion de l'enfant ABSA qui a des conséquences sur l'accompagnement du parent : il peut arriver que la politique d'inclusion soit appliquée de manière uniforme, ce qui ne répond pas toujours au besoin de l'instant de l'enfant. Selon un des mères, il y a des moments où l'inclusion est faite de manière inappropriée, par exemple, quand cet enfant a besoin de repos ou de temps seul. Cette maman souhaite qu'on la consulte davantage. Il s'agit d'une question d'accompagnement du parent : la communication sur ce sujet est parfois tendue avec les éducatrices, alors qu'elle pourrait être soutenue de façon à primer en tout temps le bien-être de l'enfant.
- Un autre exemple d'accompagnement été soulevé relativement à l'alimentation offerte en service de garde. La maman souhaiterait en savoir davantage sur ce qui est au menu mais les communications sont telles que le sujet n'est pas abordé de façon ouverte.
- Enfin, la femme ne compte pas vraiment sur le service de garde pour mieux connaître et apprécier son enfant. On pourrait conclure que la mère de l'enfant se considère comme celle qui le connaît et l'apprécie le plus : dans ce sens, le service de garde peut compléter sa relation avec l'enfant mais ne joue pas un rôle fondamental.

## Pistes d'action

21- En matière d'accompagnement, tout le monde souhaite que les communications entre le parent et l'intervenant soient franches et ouvertes. La teneur et la fréquence même des communications pourraient faire l'objet d'échanges réguliers et d'évaluations de part et d'autre. L'approche mise de l'avant dans les pratiques réussies vise le co-accompagnement : c'est-à-dire que le parent est la personne la mieux placée pour apprécier les besoins de son enfant. Les parents demandent que cette réalité soit davantage appréciée.

22- Une réflexion et des échanges entre parents et institutions pourraient avoir lieu pour explorer l'approche de l'accompagnement mutuel. On aurait tout avantage à ce que la contribution du parent et celle de l'intervenant soient perçues comme étant complémentaires en vue de l'intérêt supérieur de l'enfant.

### *Comment le service de garde contribue-t-il à la conciliation travail-famille?*

	-	+ ou -	+
1. Je peux travailler sans m'inquiéter en sachant que mon enfant est entre bonnes mains.		3	16
2. Je peux travailler sans m'inquiéter parce que les transitions du matin et de l'après-midi sont harmonieuses.		6	13
3. Le service de garde se montre flexible en me permettant d'être en retard à l'occasion.	1	6	12
4. Le service de garde sait gérer les urgences grâce à des procédures claires et précises.		4	15
5. Le service de garde facilite mon retour au travail et/ou mon inclusion sur le marché du travail.		4	15
6. Le service de garde est à proximité de mon travail.	5	4	10
7. Le service de garde me permet de poursuivre mon plan de carrière.		2	17
8. Le service de garde me permet d'augmenter mes revenus.		3	16
9. Le frais de service de garde sont appropriés et raisonnables.	1	5	13
10. Mes patrons et collègues font preuve de flexibilité parce que j'ai un jeune enfant.	3	5	11
11. Mes clients font preuve de flexibilité parce que j'ai un jeune enfant.	5	2	7
12. Le service de garde me permet de favoriser l'équilibre et l'épanouissement.		7	12

## Constats

- Le sondage permet d'apprécier l'importance du service de garde en termes de réconciliation travail-famille pour la femme : il permet de poursuivre un plan de carrière et d'augmenter les revenus de la femme en réduisant le temps passé à la maison à la suite d'une naissance, comme le signale les répondantes.

- Pour tout parent, savoir que son enfant est entre bonnes mains est une condition fondamentale pour l'exercice d'un métier ou d'une profession et la pleine concentration en milieu de travail.
- La seule ombre au tableau pour ce groupe de répondants, c'est le défi de trouver un service à proximité du lieu de travail, question de pouvoir intervenir auprès de l'enfant quand le besoin se fait sentir, ce qui ne manque pas d'arriver. Il semble que ce soit un défi additionnel pour la femme francophone : étant donné le nombre limité de garderies de langue française, spécialement en milieu urbain. Pour la femme francophone ayant un enfant ABSA, cette préoccupation est majeure étant donné l'urgence des besoins dans certains cas.
- Dans la même veine, le défi est encore plus grand sinon insurmontable pour le parent d'un enfant ayant besoin de soutien additionnel (ABSA). Les listes d'attente dans le service de garde institutionnel sont longues et que ce parent ne voudrait confier un enfant ABSA à une garderie familiale, il n'y a pas d'autre option que de rester à la maison et compromettre l'avancement de la carrière et le revenu additionnel. Contre toute attente, les parents d'un tel enfant ont révélé en entrevue avoir eu la chance de trouver un service francophone alors que dans la majorité des cas, l'enfant ABSA se retrouve dans un service anglophone.

## Pistes d'action

- Encore une fois, c'est non seulement le manque de places en service de garde qui est déploré, mais la pénurie de services francophones. Le nombre de services de garde en établissement demeure un obstacle à la continuité linguistique et constitue une cause de la perte d'effectifs pour les écoles françaises. Mais la pénurie demeure aussi une entrave à la conciliation travail- famille.
- En plus de créer de nouveaux services et de nouvelles places dans les services existants, la province doit aussi trouver des moyens d'augmenter les capacités de formation au métier d'éducatrices et améliorer les conditions de travail (dont les échelles de salaire) pour rendre le métier plus attrayant.
- On voudra également que la province fournisse des appuis additionnels aux services de garde qui accueillent des enfants ABSA. Et que la formation d'éducatrices spécialisées dans ce domaine soit d'avantage soutenue.

## 7. L'approche systémique

Les deux premières recommandations de cette Étude portent sur la question-clé de l'identification des parents de jeunes enfants francophones au cours de la périnatalité, tel que souhaité par les répondants et les groupes témoins, ainsi que selon la proposition validée par le groupe stratégique des leaders. Le tout premier groupe témoin a eu lieu avec des femmes immigrantes qui ont d'emblée fait savoir qu'une identification systématique avait facilité leur accueil et accompagnement dans la communauté.

Cette constatation a mené à une consultation avec la direction générale de l'Accueil francophone, un organisme communautaire accrédité par les ministères d'immigration fédérale et provinciale. C'est ainsi qu'a été confirmée que l'approche systémique était possible, puisqu'un précédent avait été établi avec les gouvernements.

## **Le cas des immigrants**

L'Accueil francophone a été créé par la Société franco-manitobaine et demeure une agence de l'organisme parapluie, comptant huit employés dont des responsables de l'accueil, l'accompagnement (logement, emploi et services), le jumelage et la coordination. Suivant des consultations dans la communauté en matière d'immigration, la SFM a réussi à convaincre les ministères de l'Immigration du Canada et du Manitoba de soutenir financièrement ce service pour les immigrants qui sont identifiés comme francophones.

L'Accueil est reconnu par les ministères au même titre que d'autres organismes communautaires visant l'aide aux immigrants. L'organisme a produit des brochures pour faire connaître ses services : cartes de la ville et de ses quartiers francophones, liste des services et programmes disponibles en français. Qu'ils soient réfugiés politiques ou immigrants économiques, les nouveaux arrivants sont identifiés selon les exigences de la *Loi sur les langues officielles*. Ils reçoivent des deux ministères une lettre de l'Accueil et une trousse d'information sur ses services. C'est la responsabilité de l'immigrant d'entrer en contact avec l'organisme pour être accueilli, par exemple, dès son arrivée à l'aéroport.

Typiquement, à partir de l'accueil initial, les immigrants sont pris en charge par le personnel de l'Accueil qui organise l'hébergement à court terme. Puis ils sont accompagnés de façon quotidienne dans la recherche de logement permanent, d'emploi et de services de toutes sortes tel que le service de garde ou l'école. A partir du moment que les immigrants se sont installés, leur autonomie est encouragée et l'Accueil demeure un point de contact en cas de besoin ponctuel.

Selon la directrice générale de l'Accueil, Bintou Sacko, deux fenêtres s'ouvrent pour une identification systémique des parents de jeunes enfants francophones. D'abord, dans le même sens que le consensus chez les répondants du sondage et les participants aux groupes témoins, l'identification au cours de la périnatalité par le système de santé. La deuxième fenêtre serait d'après elle le système de garde provincial.

## **Le système de santé**

Une première consultation avec la direction générale de l'organisme Conseil communauté en santé du Manitoba (CCS) a permis de constater une convergence relativement à la nécessité et à l'intention d'identifier de façon systémique les parents de jeunes francophones. Il en va du maintien et du développement des établissements et institutions de santé, ainsi que par conséquent des entreprises et des carrières en français. Que cette identification se fasse au sein du système de santé est vue d'un bon œil par le CCSM qui reconnaît que la santé est le premier contact incontournable pour les parents.

De plus, dans l'optique de la santé des populations, le rôle de la langue dans la qualité des soins est déterminant, non seulement pour le parent mais aussi pour l'enfant. Dans ce sens,

l'approche famille demeure une pratique réussie sur le plan de la promotion et la prévention en santé et en développement de la petite enfance.

Au Manitoba, les services de santé sont la responsabilité de la province, même si le financement est partagé avec le fédéral. La livraison des services est gérée par des autorités régionales, lesquelles ont la responsabilité d'adapter les programmes et services selon les besoins spécifiques des lieux et des populations. Encadrées par la Politique des services en langue française, huit offices régionaux de santé (ORS) ou se trouvent des concentrations de francophones sont concernées par les services en français. Ces autorités ont des obligations provinciales relatives aux normes de santé, aux statistiques et à la citoyenneté.

Ces ORS, ainsi que les régies de services à l'enfant et à la famille, sont représentés au Conseil d'administration du CCS, le représentant officiel de la communauté francophone en matière de santé et services sociaux auprès du gouvernement provincial. Le Conseil peut faire des recommandations en matière de politique aux ministères provinciaux, aux régies et aux offices régionaux. Avec ses contacts dans le milieu institutionnel et professionnel, le CCS est d'emblée un joueur-clé dans le développement d'une approche d'identification systémique des parents d'enfants francophones. Le Conseil préside également le Réseau provincial de collaboration avec Santé et services sociaux, auquel sont membres la Fédération provinciale des comités de parents et la Division scolaire franco-manitobaine.

L'identification du parent d'enfant francophone pourrait avoir lieu à un moment-clé du processus normal d'identification statutaire avant ou après la naissance. Au plus simple, on peut penser à un ajout aux formulaires courants qui sont administrés par le personnel hospitalier. Cette identification déclencherait la distribution d'une documentation offrant des informations précises pour que le parent puisse entrer en contact avec un service d'accueil.

L'élaboration d'une telle procédure d'identification peut se faire dans le cadre d'une démarche de nature politique ou administrative? En d'autres mots, pour qu'elle soit systémique, faut-il approcher le ministère de la Santé ou bien les régies régionales? Pour répondre à ces questions et engager une exploration sur la marche à suivre, il faudra d'abord réunir les partenaires appropriés.

## **Le système de garde**

D'après Bintou Sacko de l'Accueil francophone, il y aurait moyen de solliciter l'aide des services de garde familiale et institutionnel pour diffuser des informations de base sur les services et programmes disponibles dans la communauté. Cette voie pourrait être explorée avec l'organisme subventionnaire de cette étude, la Coalition des services de garde à l'enfance du Manitoba.

Un autre partenaire du projet serait le Centre de services bilingues de Saint-Boniface. Le Centre produit en 2009 un répertoire de services de garde familiales et institutionnelles dans le quartier Riel pour le compte de Services à la famille Manitoba.

Avec ces partenaires et d'autres, il resterait à définir les modalités pour l'identification appropriée au sein du système des services de garde. Par exemple, le parent ayant droit qui inscrit un enfant francophone serait informé activement des choix possibles sur le plan linguistique – pas seulement en matière de garde - et obtiendrait des services d'aiguillage au

besoin. Il pourrait lui-même établir le premier contact ou consentir à se faire contacter par le service approprié.

## 8. Recommandations

**1- IDENTIFICATION** : Que la Fédération des parents et ses partenaires en petite enfance, le Conseil communauté en santé et ses partenaires en santé établissent ensemble une stratégie provinciale de première ligne pour l'identification systémique du parent de jeune enfant francophone au moment de la naissance.

**2- IDENTIFICATION** : Que la Fédération des parents et ses partenaires en petite enfance, dont la Coalition des services de garde à l'enfance du Manitoba , établissent ensemble une stratégie provinciale d'appoint pour l'identification systémique du parent de jeune enfant francophone au moment de l'inscription en service de garde.

**3- ACCUEIL** : Que la Fédération des parents engage les principaux organismes et services de la communauté francophone dans l'élaboration d'une documentation complète et condensée et dans les deux langues sur les services de première ligne disponibles en français à l'intention des parents de jeunes enfants; et que cette documentation bénéficie d'une grande visibilité en anglais.

**4- ACCUEIL** : Que la Société franco-manitobaine ouvre un dialogue public sur la place du parent anglophone d'enfant francophone au sein de la communauté, dans le sens de ce qui a été fait sur la place de la population immigrante, afin d'élaborer un plan de conscientisation de la population.

**5- ACCOMPAGNEMENT** : Que la FPCP et ses partenaires de la Coalition de la petite enfance engagent la communauté francophone dans le mandatement du centre de la petite enfance et de la famille comme service de pointe pour l'accueil et l'accompagnement du parent d'enfant francophone.

**6- ACCOMPAGNEMENT** : Que le gouvernement du Manitoba pourvoit immédiatement au financement adéquat d'un centre de la petite enfance et de la famille dans chacune des écoles primaires de la DSFM.

**7- INCLUSION** : Que le gouvernement du Manitoba crée immédiatement de nouvelles places en service de garde pour répondre pleinement à la demande de parents d'enfant francophone, incluant les enfants ABSA.

**8 - INCLUSION** : Que les systèmes francophones (scolaire, services de garde, CPEF) reconnaissent formellement le parent anglophone d'un enfant francophone comme un ayant droit, établissent des politiques sur l'accueil et la participation appropriée de ce parent au sein des services (comme les activités scolaires et parascolaires) et fasse la promotion active de ces politiques auprès du public.

# Conclusion

L'impulsion de sa continuité historique a poussé la communauté francophone du Manitoba à investir tôt et massivement auprès des enfants. Le moment est venu de faire un pas de plus et de rendre systématique l'identification et l'accompagnement et l'inclusion des familles.

L'élaboration d'une approche systémique est un enjeu de société. Cette démarche peut se faire à divers niveaux : politique, administratif et communautaire. Elle peut être encadrée par une prise de conscience sur la place de la famille exogame et du parent non francophone. Car l'obstacle n'est peut-être pas autant du domaine des structures que des mentalités.

L'accueil des immigrants parmi les francophones du Manitoba demeure une expérience positive sur laquelle on peut construire l'accueil de nos voisins et conjoints non francophones. Il est incontournable pour le développement de la communauté francophone que le parent anglophone d'un enfant francophone soit reconnu et accueilli comme un ayant droit. Son accueil et accompagnement constituent un atout et une opportunité.

Mais on ne peut pas minimiser l'importance et l'impact des systèmes et des structures. Le gouvernement du Manitoba doit créer et d'urgence de nouvelles places en garderie pour répondre à la demande. Il doit aussi pourvoir immédiatement au financement adéquat de centres de la petite enfance et de la famille dans toutes les écoles primaires de la DSFM. Il en va de l'exercice des droits constitutionnels.

La Fédération des parents, avec ses liens auprès du parent d'enfant francophone, avec sa mission auprès des comités de parents, des services de garde et des centres de la petite enfance et de la famille est particulièrement bien placée pour mener à bien les recommandations de cette étude.

## Annexe A – Sommaire des commentaires des répondants au sondage

Voici l'essentiel des commentaires écrits laissés par les répondants.

23. Selon vous, quel est le meilleur moyen d'identifier le parent francophone au cours de la périnatalité?

Parents endogames	Parents exogames
<ul style="list-style-type: none"><li>- Par voie de formulaire à remplir à l'hôpital ou chez soi (visites à domicile de l'Office régional de la santé); ou encore quelque chose du genre Welcome Wagon mais en français (entreprise qui offre des échantillons de produits, coupons, serait excellent moyen de faire pub des activités, services francophones, etc. dans la communauté).</li><li>- Médecin, infirmière de santé publique et sage-femme x 7.</li><li>- Par un questionnaire rempli à la clinique médicale que l'on fréquente ou au pire à l'hôpital à l'accouchement... même si ce n'est pas une clinique francophone ou avec</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Schools x 2</li><li>- Prenatal classes</li><li>- Pre-school</li><li>- Survey at birth of child</li><li>- Have health care workers ask these questions on their input questionnaires.</li><li>- At the time of birth perhaps implement a registry, with the Birth Certificate</li></ul>

<p>un médecin francophone.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépliant chez le médecin.</li> <li>- Cours prénataux en français.</li> <li>- Groupes genre « Bébé et gazouillements ».</li> <li>- Publicité x3 dans les médias comme <i>La Liberté</i>.</li> <li>- Le recensement fédéral.</li> <li>- Avoir l'information présentée à l'hôpital à la naissance.</li> <li>- Services de santé et pédiatres francophones.</li> <li>- Questionnaire à l'hôpital x 2</li> </ul>	
---	--

24. De façon générale, qu'est-ce qui peut améliorer l'accueil du parent de jeune enfant francophone dans la communauté?

<b>Parents endogames</b>	<b>Parents exogames</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une communauté ouverte, accueillante et organisée.</li> <li>- Une fois le parent identifié comme francophone, suivis pourraient se faire par téléphone, courriel, courrier : calendrier communautaire circulé par courriel par 233-allo – excellente source d'infos par rapport aux activités/ressources pour enfants / parents, familles.</li> <li>- L'entourage, connaître d'autres francophones et aussi la disponibilités des services en français partout au Manitoba.</li> <li>- Un contact personnel.</li> <li>- Plus de garderies pour les très jeunes enfants.</li> <li>- Groupe de mamans... et GROUPE DE PAPAS... et GROUPE pour le parent anglophone qui veut s'intégrer à la culture francophone de son jeune!</li> <li>- Continuer à offrir des activités en français à travers les CPE ou la ville de Winnipeg.</li> <li>- Expliquer l'importance du fait français aux immigrants francophones pour éviter qu'ils mettent leurs enfants en garderie et école anglophones.</li> <li>- Ateliers sur santé, appui aux parents des bébés (groupes de jeu, genre « Healthy Start »)</li> <li>- Plus d'espaces en garderies francophones (spécialement pouponnières).</li> <li>- Plus de publicités.</li> <li>- Il y en avait BEAUCOUP TROP d'informations dans la trousse d'accueil!!! Avec deux jeunes enfants à la maison, nous ne voulions pas passer notre temps à lire tout ce qui nous avait été donné. La majorité de l'information reçue est allée directement dans notre boîte de recyclage.</li> <li>- Les cours de français pour le parent non francophone.</li> <li>- J'aime ce que le CREE fait. Agrandir le concept genre <i>Welcome Wagon</i> avec tous les organismes à une foire.</li> <li>- Liens entre les parents, comité d'accueil et contacts fréquents.</li> <li>- Un système de jumelage de familles pour échanges et amitiés (entre rural et urbain ou nouveau-arrivé avec familles d'ici).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- More publicity x 2</li> <li>- More contact with parents x 2</li> <li>- General info about what the schools have to offer and family activities</li> <li>- Maintain contact and offer french resources</li> <li>- Make sure they understand and that the organization is ready to help them be part of their child's francophone life</li> <li>- Have information and resources available, include info on educational options, care.... Also contact info for resources for agencies such as Alliance Française or Canadian Parents for French or provincial organizations.</li> <li>- I was met by someone from Le Cree which was really nice only because I was involved with Mini-Francophone. They offered many useful resources that my children and I could benefit from.</li> <li>- Make everyone feel the same...</li> <li>- More info on the Internet.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que le CREE aille dans les foyers avec de l'information.</li> <li>- Faire un sondage annuel pour identifier les nouveaux dans la communauté et faire le premier pas avec eux.</li> <li>- Il revient aux parents de s'intégrer dans la communauté.</li> </ul>	
---	--

25. Que peut-on faire pour donner au parent le sentiment de faire partie de la communauté francophone?

Parents endogames	Parents exogames
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le jumelage avec quelqu'un qui peut répondre à toutes mes questions.</li> <li>- Continuer à informer par rapport aux activités, ressources disponibles tel que mentionné à la question 24.</li> <li>- Demander aux parents de remplir des sondages suite à certaines activités – feedback par rapport à ce que les parents veulent.</li> <li>- L'accès facile aux services francophones. Lui donner une chance de s'impliquer et de s'intégrer dans un groupe.</li> <li>- Lui donner plein de ressources, aller au parent (ne pas attendre que le parent vienne chercher l'info ou les ressources), un genre de trousse de bienvenue.</li> <li>- Offrir des services et des activités en français et accueillir chaleureusement.</li> <li>- Invitation aux concerts, mini-francophones, soirées éducatives : nutrition, santé, à quoi s'attendre.</li> <li>- Lui donner un lieu où partager ses expériences avec d'autres parents comme lui ou elle par le biais de groupes de jeux et offrir des activités en français pour « normaliser » la vie en français en tant que minorité.</li> <li>- Les encourager de prendre un rôle actif dans la communauté.</li> <li>- Centre de la petite enfance, événements culturels autres que le Festival du Voyageur, événements pour les enfants d'âge préscolaire car la plupart des activités sont partie du système scolaire.</li> <li>- Des chances bien claires (structurés) et accueillantes pour participer comme bénévole dans l'école, le CPE ou la garderie s'il n'y a pas d'autres centres de la vie francophone.</li> <li>- Garder les parents au courant des événements.</li> <li>- Welcome Wagon.</li> <li>- Il y a un sentiment de clique intimidant pour les nouveaux arrivants.</li> <li>- Il faut accueillir dans les écoles le parent anglophone aussi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- More French activities : soccer, games, reading, music, numbers, other languages.</li> <li>- That we be contacted personally and invited to events that we feel comfortable with although we understand and speak little French.</li> <li>- General info going home to the parents so that we know what is going on.</li> <li>- Personal contact!</li> <li>- More activities for the entire family. X 2</li> <li>- Include English parents more.</li> <li>- More playgroups! X 2</li> <li>- Ensure that I have access to information in a timely fashion and that someone is willing to translate if need be. Encourage other groups to be more inclusive.</li> <li>- Offer more activities/classes in French through City of Winnipeg programs (such as Leisure Guide Activities) so we have more options for us and our children. The few classes that are offered really fill up quickly and there are not as many options.</li> <li>- Welcome wagon, offer to any help needed, encouragement for both parents.</li> </ul>

26. De façon générale, qu'est-ce qui peut améliorer l'accompagnement du parent de jeune enfant francophone dans la communauté?

Parents endogames	Parents exogames
<ul style="list-style-type: none"> <li>- De l'information sur les services de tous les jours (épiceries, bibliothèques).</li> <li>- Des choix pratiques : par exemple, la DSFM reçoit les inscriptions pour la pré-maternelle en avril alors que Winnipeg le fait en février : il faut que le programme francophone soit connu en même temps que le programme anglophone afin qu'on puisse prendre une décision éclairée.</li> <li>- Plein de ressources et de services en français (y inclut activités de loisirs et sportives) en français.</li> <li>- Tisser des liens d'amitiés avec d'autres parents qui vivent la même situation.</li> <li>- Offrir des activités et donner accès à des ressources en français.</li> <li>- Je crois fermement que la clé ici c'est de pouvoir offrir plus d'espaces en garderies francophones.</li> <li>- Faire en sorte que les activités soient offertes en français. J'habite dans une communauté bilingue ou plusieurs parents sont francophones mais leurs enfants sont en immersion, donc la plupart des activités dans le village sont en anglais. Si je pouvais participer en français je le ferais aussi.</li> <li>- Centre de petite enfance avec une gamme de service.</li> <li>- Il faut bâtir une communauté à partir des gens qui ont des enfants à l'école, il n'y a rien d'autre pour nous regrouper ici, même pas un comité culturel, juste ceux qui se trouvent à l'école. J'aimerais qu'ils engagent du personnel qui croit à l'importance de l'école dans ce but (de bâtir une identité culturelle et une appartenance à une communauté) ou une personne ressource qui voit l'école comme un centre de la communauté francophone.</li> <li>- Plus de groupes de jeu.</li> <li>- Plus de services de garde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- More communication</li> <li>- We are an anglophone family with french roots who went through immersion system; our child will be attending a français school : is our child considered francophone?</li> <li>- Make them feel welcome, provide contact through email and or publicity; have child support agencies display info in both languages (clinics, med offices) Create a monitored blog, website with FAQ and links.</li> <li>- More resources and activities</li> <li>- Subsidizes french classes for spouses who want to raise their child in French.</li> <li>- Make materials available for the parents to fill out or read to be in French &amp; English so if the one parent is absent, the other parent can take over, also to make that parent feel part of the program.</li> <li>- My experience is: teach French when kids are 1 to 5 years old. Your French Community will grow! The kids are sponges at that period. Be open to English parents. Offer courses to parents who really want to learn French: you can do that if you want to make French strong in Manitoba.</li> </ul>

27. Avez-vous quelque chose à ajouter?

Parents endogames	Parents exogames
<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est difficile de trouver l'information nécessaire en français, mais c'est plus facile et rapide de trouver des services en anglais.</li> <li>- Le plus grand défi est de voir quelqu'un participer à un événement pour la première fois, une fois arrivée, s'ils sont introduit à un pair et se sent confortable et acceptée, il's voudront participer à autres choses.</li> <li>- Je suis au Canada bilingue et il est frustrant de toujours devoir s'identifier comme francophone... On dirait que je dois toujours faire la difficile pour des services en</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Very happy with the education provided.</li> <li>- More equity and exposure might help other families feel more welcome as their customs match those of people from their own geographic area. When we lived outside of Canada, we, as a family and our children were welcomed into the French culture with little prejudice.</li> <li>- If the Anglophone parent was to feel</li> </ul>

<p>français et ça finit toujours par: But you do speak English?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est important que les groupes de jeux et les activités en français soient accessibles à tous les francophones du Manitoba, pas seulement ceux qui vivent à Winnipeg. Le nombre de participants ne devraient pas dicter les activités car on sait bien qu'on n'a pas toujours les nombres suffisant mais que l'intérêt est souvent là.</li> <li>- Il faut également faciliter l'accès à des services de gardes de qualité qui sont plus flexibles (places à temps partiel ou accessible pour ceux qui travaillent des quarts de nuit) et augmenter le nombre de places dans les garderies pour les moins de 2 ans. Les garderies familiales ne fournissent pas et n'ont pas de système équitable pour traiter les demandes.</li> <li>- Je préfère aller trouver l'information dont j'ai besoin lorsque j'en ai besoin, que de me faire déborder quand je n'en cherche pas.</li> <li>- Mon homme vient de l'Angleterre mais il a l'éducation tout en français du Québec jusque 6 ans. Je viens de l'immersion française du N.-B. Alors on ne sait pas si on est francophone, mais nos fils vont au pre-maternelle français!</li> <li>- Les nouveaux francophones dans une communauté ne sont pas des brebis perdues. Si la communauté francophone vit, ils vont vouloir participer. À mon avis, les services francophones sont généralement de qualité supérieure. Si nous demeurons accueillant et nous ne jugeons pas les anglophones, nos nombres vont s'accumuler.</li> <li>- Il est important d'encourager le parent anglophone à approcher l'école et de parler aux enseignants dans leur langue.</li> <li>- Il y a beaucoup de parents qui parlent français mais mal à l'aise de se faire identifier comme francophone... Il faut les approcher.</li> <li>- En tant qu'immigrante, j'aurais aimé recevoir un livret d'accueil expliquant en détail ce qui semble acquis par les gens d'ici.</li> </ul>	<p>part of the child's education it would probably become an inspiration to be part to take part in learning French to accompany their child.</p> <p>- I got into the French community by accident! Someone was very inclusive and open, and doors were opened for us. I will always be grateful to them. My French was limited, but now I am quite fluent and my kids speak perfect French. The 'miracle' happened at daycare (Christine L'Espérance)!</p>
--	---

### La situation souhaitée par les femmes en matière de services de garde

<p>Comment le service de garde peut-il contribuer davantage à votre qualité de vie?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des frais moins élevés.</li> <li>- Il faut donner plus d'argent pour augmenter le personnel, les espaces : la liste d'attente est trop longue!</li> <li>- Depuis que la garderie fournit le lunch, j'aimerais savoir ce qu'ils mangent!</li> </ul>
<p>Comment le service de garde peut-il contribuer davantage à la conciliation travail-famille?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espaces à temps partiel pour que je puisse travailler à temps partiel et avoir plus de temps avec mes enfants</li> <li>- plus de flexibilité pour les familles comme nous qui ont besoin de garde à temps partiel ou occasionnellement</li> </ul>
<p>Autre commentaire?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'aime la façon dont les enfants sont engagés et encouragés, les</li> </ul>

	<p>aliments sains sont de rigueur, mes enfants sont toujours bien accueillis, ils sont toujours de bonne humeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le personnel est très bien. J'aime la façon que la garderie facilite l'inclusion de ma famille dans la communauté francophone.</li> <li>- My town has an incredible team that provides exceptional care to children.</li> <li>- I am happy with our choice!</li> <li>- Je peux travailler maintenant, mon fils peut s'habituer à d'autres personnes.</li> <li>- Mon fils est en pre-maternelle, alors ça lui donne un changement pendant la semaine d'apprendre de nouvelles choses et jouer avec ses amis; et me permet d'avoir un peu de temps seule avec ma fille qui a un an.</li> <li>- Je suis heureuse de pouvoir laisser mon fils dans un lieu où il est très heureux et très bien entretenu.</li> <li>- J'aime le nouveau programme pour le lunch.</li> </ul>
--	--

## ANNEXE B – Extraits de *Le Meilleur est... avenir!*

*La petite enfance dans les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada : une analyse transformative de la situation* (Commission nationale des parents francophones, 2009)

### **4.3 L'accueil et l'accompagnement du parent (AAP):**

#### **Mise en contexte:**

En 2007, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) incluait dans son plan stratégique un volet « accueil et accompagnement du parent francophone » qu'elle définissait comme « une intervention de capacitation qui responsabilise les parents dans une approche de diversité culturelle et de partenariat intersectoriel » (25). La CNPF, l'acteur clé sur la scène nationale quant au mouvement de parents francophone, a établi des alliances stratégiques avec l'Europe et le Québec pour nourrir sa réflexion sur les actions à prendre dans ce domaine. Un survol de la littérature sur l'accueil et l'accompagnement du parent leur démontre l'arrivée de nouveaux concepts tels que « parentalité », « coéducation des enfants » et « interdépendance entre le mieux-être des parents et le mieux-être des enfants » que la CNPF aimerait faire connaître plus largement.

Les questions posées aux répondants dans chaque juridiction avaient pour but d'aller vérifier le niveau de connaissance principalement du secteur éducation quant à AAP, les programmes AAP offerts par les secteurs santé et services sociaux ayant été décrits dans la section 4.2 sur les programmes et services en DPE.

Nous cherchions à dégager des pratiques favorisantes à plusieurs niveaux en posant des questions sur les sujets suivants :

- Le continuum de services offerts

- Les clientèles de parents : exogames, endogame, parents immigrants, parents d'enfants avec des besoins particuliers
- Les types d'outils, de matériels utilisés pour accueillir les parents, les accompagner
- Évaluations des besoins des parents
- Moyens qui permettent d'échanger avec les parents
- L'implication des parents comme partenaires
- L'implication des parents dans la gouvernance des programmes préscolaires
- Évaluation des programmes, outils, mécanismes pour AAP

### **Constats généraux :**

Il est difficile de dire pourquoi les données sont si partielles. Quoi qu'il en soit, nous avons colligé des données sous chaque type de question pour illustrer, par ces exemples, la situation actuelle en AAP. Les détails se retrouvent sur les tableaux provinciaux et territoriaux sur le site Web de la CNPF.

### **Le continuum de services :**

Dans plusieurs provinces et territoires, notamment l'Ile du Prince Édouard, la Colombie Britannique, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, des partenariats entre les organismes communautaires comme les organismes de parents et les conseils scolaires, ont mené à l'offre de ressources éducatives pour les parents dans des centres de ressources. On y fait le prêt de livres, jouets, vidéo. Certains de ces centres offrent aussi des ateliers thématiques aux parents, par exemple comment préparer l'enfant pour l'école, des sessions d'alphabétisation familiale et de francisation. Très souvent, des bottins de services en français et des trousseaux d'accueil ont été développés.

### **La clientèle :**

Les parents de familles exogames :

Le conseil scolaire dans les Territoire du Nord Ouest met à la disposition des parents de familles exogames des dépliants sur les services et des livres en anglais. Au Yukon, on leur donne des trousseaux d'accueil et on les invite à des soupers rencontres. Un camp de francisation d'une semaine est offert aux parents exogames du Nouveau Brunswick par les conseils scolaires en partenariat avec d'autres organismes communautaires. Des programmes de francisation, d'alpha familiale et d'accueil sont aussi disponibles.

Les parents immigrants :

Au Yukon, on accueille les nouveaux arrivants, souvent des familles immigrantes, avec des sacs d'information sur les services en français. En Colombie Britannique, nous trouvons un service d'aide aux parents immigrants offert par le conseil scolaire et le ministère de l'Éducation. En Alberta, on offre des structures d'accueil pour les parents immigrants.

Les parents d'enfants avec des besoins particuliers :

Nous avons recueilli très peu de données sur l'accueil et l'accompagnement de ces parents par les conseils scolaires. Le conseil au TNO mentionne des livres et des dépliants en plus d'appuis professionnels par un pédagogue et une orthophoniste. Le conseil en C.B. offre aussi ces types d'appuis. Au NB, les conseils offrent aux parents des trousseaux d'apprentissage. En Ontario, ils reçoivent un guide de services pour l'enfant en difficulté.

### **Types d'outils, de matériel :**

En général, les conseils scolaires rapportent avoir développé, souvent avec d'autres organismes communautaires francophones, des trousseaux, des guides, des brochures pour renseigner les parents. Souvent, ils offrent des ateliers de toutes sortes. Les lecteurs intéressés pourraient communiquer avec les juridictions qui rapportent ces activités pour vérifier quel matériel est utilisé dans ces ateliers.

### **Évaluation des besoins des parents :**

C'est au N.B. que nous trouvons la seule référence au sujet des besoins des parents. En effet, les répondants rapportent que le Réseau de la petite enfance francophone s'occupe des besoins, des failles et des préoccupations auxquels se butent les parents d'aujourd'hui. On n'indique pas cependant comment le Réseau s'y prend pour faire ressortir ses besoins. À suivre au N. B, les résultats du Forum des citoyens prévu pour mars 2009 afin de connaître les besoins variés des familles de nos jours en vue potentiellement d'informer l'élaboration d'une politique familiale.

### **Modalités d'échange avec les parents :**

Nous avons obtenu très peu de données quant aux diverses façons utilisées pour échanger avec les parents. Les territoires rapportent avoir mis en place quelques moyens tels que les fiches d'inscription, les fiches d'activités et les rencontres individuelles. Au Yukon, on privilégie aussi les soupers de famille, les pièces de théâtre et le concert de Noël pour favoriser la participation des parents.

### **Participation des parents :**

Notre but était de vérifier comment les conseils scolaires encourageaient l'implication des parents en tant que vrais partenaires, dans l'éducation de leurs jeunes enfants incluant comment les parents étaient, invités à participer à la gouvernance scolaire. Encore ici, les réponses ont été très peu nombreuses. Nous voyons principalement des descriptions d'activités où les parents sont utilisés comme bénévoles pour les sorties, pour préparer les casse-croûtes, pour les levées de fonds, les dîners communautaires. Les TNO indiquent que les commissaires scolaires doivent être parents. Au Nunavut, les parents sont représentés au conseil scolaire.

### **Évaluation des outils, ateliers, programmes :**

Au Nouveau Brunswick, le « Camp de francisation » mentionné plus haut a été évalué. Les participants confirment qu'ils se sentent mieux outillés. Le programme d'alphabétisation

familiale a aussi été évalué et les résultats sont disponibles. Nous n'avons aucune autre mention d'évaluation dans les données.

### **Pistes d'action**

Compte tenu de l'importance du parent pour le plein épanouissement du jeune enfant en français et de la pauvreté de données au niveau de l'accueil et de l'accompagnement du parent dans notre recensement, il faut conclure que ce domaine d'action doit recevoir une attention immédiate. Les pistes d'action ciblent la CNPF, les conseils scolaires et les partenaires de la Table nationale sur le développement de la petite enfance

### **La CNPF**

#### **Piste d'action # 6 : Un cadre stratégique sur l'AAP : une très bonne direction.**

**La CNPF est l'organisme approprié pour assumer la responsabilité de développer un encadrement stratégique national en soutien à la parentalité. Le cadre devra reposer sur la reconnaissance des droits et des nouveaux concepts quant à l'AAP besoins des parents et devra refléter une maîtrise des concepts.**

Argumentaire :

La décision de la

Commission nationale des parents francophones de procéder au développement d'un cadre stratégique national en AAP arrive à point. Le leadership de la CNPF dans l'élaboration du Cadre de collaboration en DPE nous laisse croire que la

Commission réussira à atteindre le but ultime du cadre stratégique proposé:

*« Mobiliser un vaste effort de collaboration pour développer et mettre en place des stratégies d'interventions qui suscitent l'engagement des parents francophones et acadiens du Canada, et la collaboration des partenaires et des instances publiques dans l'application des mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité » (26)*

#### **Piste d'action # 7 : Un sondage sur les besoins des parents.**

**Le comité de travail pour la stratégie # 4 aurait intérêt à actualiser sa proposition d'un sondage pour vérifier le niveau de connaissance des parents quant au DPE et aux choix qu'ils ont à faire pour assurer le développement culturel et linguistique de leur enfant. Le sondage doit aussi demander aux parents ce qu'ils aimeraient recevoir de la communauté pour les aider à assumer leurs responsabilités.**

Argumentaire :

Il existe de l'infor

mation sur les besoins des parents et sur les conditions requises dans la communauté pour accueillir et accompagner le parent. Le projet de recherche d'Investir dans l'enfance (27) visait à mieux comprendre et à analyser les conditions requises pour que les parents soient et se sentent soutenus par leur communauté. Bien que le projet ne ciblait pas les parents francophones, le rapport de la phase 1 nous livre quelques constats importants. Ils sont :

- Les parents désirent profondément être bien reçus, valorisés, reconnus et soutenus dans leur rôle de parent, à la fois par et au sein de la communauté.
- Il existe un grand écart entre ce qu'ils vivent et ce qu'ils désirent de la part de leur communauté.

- Les parents ne sont pas consultés sur l'élaboration des politiques et des programmes bien qu'ils sachent ce qu'ils veulent et ce dont ils ont besoin.
- Les parents ont l'impression d'être livrés à eux-mêmes avant que leurs enfants soient à l'école.
- Nous devons créer une « culture de la communauté » favorable au soutien des parents et de leurs enfants.

Investir dans l'enfance peut être une ressource intéressante pour le comité de travail de la stratégie # 4. Par ailleurs, les parents eux-mêmes sont les seuls à pouvoir nous exprimer leurs rêves quant aux politiques et programmes qui sont en mesure de les respecter, de les valoriser et de leur donner une voix. Ils sont les seuls à pouvoir nous décrire l'écart entre leurs rêves et leur réalité. Il sera particulièrement crucial d'aller chercher la perspective des parents de familles exogames, de parents immigrants et de parents d'enfants à besoins particuliers.

**Piste d'action # 8 : Renforcer les liens avec d'autres mouvements de parents.**

**La CNPF aurait intérêt à renforcer les liens existants et à créer de nouveaux liens avec d'autres mouvements de parents au Canada et ailleurs.**

Argumentaire :

Fort de l'expérience d'action intersectorielle que représente le Cadre de collaboration en DPE et du leadership qu'elle a assumé dans sa réalisation et qui doit continuer, pourrait poursuivre sa réflexion sur l'AAP en allant voir ce qui se fait ailleurs. Certes les dimensions culturelles et linguistiques dictent un regard spécifique sur les initiatives de ces autres regroupements, mais les leçons qui peuvent découler d'un rapprochement « entre parents » vont être importantes. En effet, un survol de quelques sites Web nous permet de découvrir une grande richesse d'information sur plusieurs dimensions de l'AAP incluant sur quelques tentatives de définir un encadrement pour ce domaine. (28)

**Les conseils scolaires :**

**Piste d'action # 9 : Une réflexion sur la place du parent.**

**Les conseils scolaires francophones auraient intérêt à initier une réflexion sur la place qu'ils donnent au parent. L'acteur principal dans cette activité doit être le parent lui-même.**

Argumentaire :

Telles que déjà mentionnées, les raisons pour le manque de données sur l'AAP sont nombreuses. Quoi qu'il en soit, les conseils scolaires doivent s'interroger sur leur perception du rôle du parent, sur le type de relations qu'ils entretiennent avec eux, sur l'environnement qu'ils créent pour les accueillir. Ils doivent évaluer les programmes qu'ils mettent en place pour les informer, pour encourager leur participation, pour leur donner une voix dans toutes les décisions qui touchent l'éducation de leurs enfants. Encore ici, les expériences canadiennes et internationales quant à l'implication des parents dans le secteur éducation doivent être explorées. Les conseils scolaires ne seront pas en mesure de se donner des orientations dans le domaine de l'AAP avant de connaître les rêves et les réalités des parents. Cela nécessite

qu'ils mettent de côté leurs préjugés, qu'ils les impliquent dans leur réflexion et qu'ils les écoutent.

**La Table nationale sur le DPE :**

**Piste d'action # 10 : Augmenter nos connaissances quant à l'AAP.**

**Ce domaine devra trouver une place prioritaire dans la mise en œuvre de la stratégie de développement et de partage des connaissances du Cadre de collaboration de la Table.**

Argu  
ment  
aire :

Nou  
s  
com

mençons à avoir des résultats de recherches sur l'impact des programmes de soutien aux parents sur l'apprentissage et le développement des jeunes enfants (29) . Nous avons même quelques résultats de recherche sur des programmes offerts dans des communautés francophones (30). Par ailleurs, nous n'avons que très peu d'information sur l'impact des programmes d'AAP sur le parent lui-même ni sur le niveau de connaissances des principaux partenaires en DPE quant à l'ensemble des nouveaux concepts liés à la parentalité ni sur l'application de ces concepts dans la pratique. Puisque le comité de travail de la stratégie de développement des connaissances et de partage des connaissances de la Table nationale commence sa réflexion sur les thèmes prioritaires pour la recherche en DPE dans les communautés francophones en contexte minoritaire, le temps est propice pour leur proposer l'inclusion de l'AAP.